



association intercommunale scolaire de l'esplanade

Begnins - Bassins - Burtigny - Coinsins - Duillier - Le Vaud - Longirod - Marchissy - Saint-George - Vich

Comité de Direction

Préavis du Comité de Direction de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade sur les comptes de l'année 2014

Préavis 01 /2015

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Le Comité de Direction de l'AISE a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade arrêtés au 31 décembre 2014.

Le budget amendé accepté par le Conseil intercommunal s'élevait à un montant de CHF 4'614'916.85 y compris l'enveloppe pédagogique. Cette somme correspond aux participations des communes (comptes 500.4522.01 + 510.4522.00 + 520.4522.00)

Les charges totales pour l'exercice 2014 s'élèvent à CHF 4'558'810.12 et les revenus à CHF 4'562'822.69, soit un excédent de CHF 4'012.57. Enfin nous reportons un solde en faveur des Communes de CHF 241'583.56, montant qui correspond à l'annexe 5 des comptes : solde en faveur des communes CHF 327'148.52 moins CHF 85'565.10 qui correspond au bouclage des comptes de l'Esplanade montant en faveur de l'AISE.

ADMINISTRATION GENERALE

Autorités

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
100.3001.00	Traitement Comité de Direction	111'667.20	100'000.00	11'667.20	+11.66%

Augmentation de la charge de travail du CoDir.

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
100.3062.00	Frais CoDir	5'590.67	4'000.00	1'590.67	+39.76%

Frais kilométriques des membres du CoDir. Un certain nombre de séances ont eu lieu à l'extérieur de Begnins.

Administration

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
110.3102.00	Frais de publication	2'289.05	1'500.00	789.05	+52.60%

Annonces parues pour le poste de boursier(ère).

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
110.3189.00	Honoraires, prestations de tiers	1'425.60	20'000.00	-18'574.40	-92.88%

Marge pour les éventuels avis de droit ou formations diverses

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
110.3199.00	Frais divers (dons, cadeaux)	2'404.70	0.00	2'404.70	+

Cadeaux de départ pour Mmes Turin, Pralong et M. Marguerat ainsi qu'une aide financière de CHF 1'000.00 pour les parents de l'élève accidentée à Le Vaud.

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
130.3030.00	Cotisations AVS-AI-APG-AC	22'360.44	20'500.00	1'860.44	+9.07%

Toutes les cotisations du personnel des restaurants scolaires de Begnins et Vich figurent également sur ce compte. (Tout comme dans les comptes 130.3040.00 et 130.3050.00)

FINANCES

Service financier

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
220.3185.00	Honoraires fiduciaire	12'959.20	3'000.00	9'959.20	+431.97%
	Impact de l'engagement de M. Joseph Delort, administrateur de la fiduciaire Heller SA à partir du 01.11.14 en qualité de boursier de l'AISE, ainsi que les honoraires de l'organe de révision des comptes.				

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Administration des écoles

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
500.3011.00	Salaires personnel restaurant scolaire	80'726.75	52'000.00	28'726.75	+155.24%
	Augmentation des élèves fréquentant le restaurant scolaire, ce qui engendre une augmentation du personnel à Begnins. Reprise du personnel du restaurant de Vich à partir d'août 2014.				

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
500.3113.00	Achat matériel restaurant scolaire	44'429.65	5'000.00	39'429.65	+888.59%
	Achat de toute la vaisselle ainsi que des tables et chaises du nouveau restaurant scolaire de Begnins (non budgété).				

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
500.3131.00	Frais repas restaurant scolaire	186'795.90	160'000.00	26'795.90	+16.74%
	Factures du fournisseur de repas du restaurant scolaire de Begnins, ainsi que de celui de Vich à partir d'août 2014.				

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
500.3186.00	Assurance élèves	7'072.00	5'000.00	2'072.00	+41.44%
	Assurance accident collective liée au nombre d'élèves.				

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
500.3188.00	Frais de transports	951'663.45	961'000.00	-9'336.55	-0.98%
	Varie en fonction de l'enclassement. Avec la mise en place des pôles, meilleure anticipation des coûts prévisibles.				

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
500.3189.00	Part enveloppe pédagogique général	34'917.77	45'000.00	10'082.23	-22.41%
	La gestion du budget annuel de l'enveloppe pédagogique est en cours de révision, car les montants budgétés doivent s'approcher des coûts réels. (Idem pour les comptes 510.3189.00 et 520.3189.00)				

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
500.3522.00	Finances d'écolage dues	53'154.95	100'000.00	-46'845.05	-46.85%
	Directive N°138 du Canton reçue en fin d'année 2014, d'où une correction des factures 2013-2014 (budgété CHF 3'000.00 /élève alors que la directive a fixé le montant à CHF 1'300.00)				

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
500.4339.00	Participation restaurant scolaire	175'790.00	130'500.00	45'290.00	+34.70%
	Augmentation des élèves fréquentant le restaurant scolaire de Begnins et reprise de la gestion du restaurant scolaire de Vich à partir du mois d'août 2014.				

Administration des écoles (suite)

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
500.4360.01	Rmbt. frais de transport	29'788.00	0.00	29'788.00	
	Remboursement d'une facture de transport 2013 payée à double.				
500.4522.00	Finances d'écolage reçues	2'225.00	6'500.00	-4'275.00	-65.77%
	Poste lié à la directive cantonale No 138 et refus du Canton d'accepter toutes les dérogations.				

Enseignement primaire

510.3011.00	Salaires devoirs surveillés	1'102.25	8'000.00	-6'897.75	-86.23%
	Les devoirs surveillés n'ont pas pu être donnés depuis août 2014 par manque d'inscription.				
510.3161.00	Loyers	1'033'193.30	1'067'719.35	-34'526.05	-3.24%
	Loyers plus faibles que budgétés en raison des enclassements 2014-2015 (classes inoccupées à Bassins, St-George et Duillier).				
510.3189.00	Part enveloppe pédagogique primaire	87'973.31	110'700.31	-22'727.00	-20.54%
	Idem que pour le compte 500.3189.00 ci-dessus mais concerne les charges liées au primaire uniquement.				
510.3664.00	Subvention repas	46'178.00	37'000.00	9'178.00	+24.80%
	Augmentation du nombre d'élèves fréquentant les restaurants scolaires.				
510.3801	Attribution fonds de réserve mobilier	5'000.00	0.00	5'000.00	+
	Reprise du mobilier de Coinsins pour un montant plus faible que celui enregistré au 31 décembre 2013 compensé par une attribution à la réserve pour neutraliser l'impact aux comptes de fonctionnement (510.4360).				

Enseignement secondaire

520.3011.00	Salaires devoirs surveillés	467.50	4'000.00	-3'532.50	-88.32%
	Les devoirs surveillés n'ont pas pu être donnés à partir de la rentrée d'août 2014 pour cause de manque d'inscription.				
520.3112.00	Achat de mobilier	32'845.80	10'000.00	22'845.80	+328.45%
	Achat mobilier secrétariat, direction et salle des maîtres de l'Esplanade.				
520.3161.00	Loyer Esplanade	1'324'866.90	1'404'000.00	-79'133.10	-19.59%
	Renouvellement d'hypothèques avec des taux plus avantageux.				
520.3188.00	Frais classe de raccordement	939.00	0.00	939.00	+

Les titres de transports et indemnités de repas sont remboursés aux parents.

Enseignement secondaire (suite)

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
520.3189.00	Part enveloppe pédagogique secondaire	45'428.86	121'197.19	-75'768.33	-62.52%

Idem que pour le compte 500.3189.00 ci-dessus mais concerne les charges liées à l'enseignement secondaire uniquement.

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
520.4800.00	Reprise fonds réserve renouvel. Mob.	32'346.80	0.00	32'346.80	+

Prélèvement au fonds de réserve pour compenser l'achat du mobilier de la salle des maîtres (520.3112.00) hors un élément de CHF 500.00.

Enseignement spécialisé

Compte	Libellé	C 2014	B 2014	Ecart CHF	Ecart %
530.3522.01	Participation PPLS	50'037.40	42'000.00	8'037.40	+19.13%

Augmentation liée à la location des locaux du nouveau bâtiment de Trélex, accueillant également des services PPLS.

Les comptes seront audités par la fiduciaire Moore Stephens (agence de Lausanne) le vendredi 10 avril 2015, le rapport d'audit sera remis au Conseil Intercommunal.

Le CoDir examinera et prendra position sur les éventuelles recommandations de la fiduciaire et se chargera de mettre en place les éléments issus de ces dernières. Ces opérations interviendront dans le courant de l'année 2015.

Finalement, vous trouvez, dans le tableau ci-après, l'évolution du coût par élève (les charges de l'enveloppe pédagogique sont inclus) :

Année	Coût de l'élève primaire	Différence en %	Coût de l'élève secondaire	Différence en %
2012	CHF 2'949.90		CHF 4'657.13	
2013	CHF 2'962.09	+ 0.41%	CHF 4'314.42	- 7.35%
2014	CHF 2'888.55	- 2.49%	CHF 4'793.97	+ 11.11%

En 2013 646 élèves primaires pour CHF 1'913'509.49 de charges

En 2014 744.5 élèves primaires pour CHF 2'150'529.14 de charges

En 2013 524 élèves secondaires pour CHF 2'260'754.98 de charges

En 2014 441 élèves secondaires pour CHF 2'114'142.38 de charges

Ainsi délibéré par le Comité de Direction pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

EN CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, après avoir pris connaissance des comptes de l'Association 2014 et après avoir entendu le rapport de la Commission de gestion de bien vouloir :

- Accepter les comptes de l'exercice 2014 tels que présentés.
- En donner décharge au Comité Directeur et au boursier de l'Association.

Begnins, le 20 avril 2015

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :

La Secrétaire :



C. Vanat-Gachet

V. Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

La Secrétaire :

Antoine Nicolas

Vanessa Wicht

Le Vaud, le 30 avril 2015